

Les marques linguistiques de l'inférence en L2

Étude d'entretiens en anglais à propos d'un extrait de film

Using inference markers in ESL.

A study based on interviews about a film extract

Cécile Poussard, Laurence Vincent-Durroux et Caroline David



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/4540>

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Référence électronique

Cécile Poussard, Laurence Vincent-Durroux et Caroline David, « Les marques linguistiques de l'inférence en L2 », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 68 | 2017, mis en ligne le 10 décembre 2017, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/4540>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

Tous droits réservés

Les marques linguistiques de l'inférence en L2

Étude d'entretiens en anglais à propos d'un extrait de film

Using inference markers in ESL.

A study based on interviews about a film extract

Cécile Poussard, Laurence Vincent-Durroux et Caroline David

Introduction

- 1 L'inférence est au cœur des échanges linguistiques puisque « l'interprétation d'un énoncé - du plus simple au plus complexe - exige de la part de l'interlocuteur la mise en œuvre d'une stratégie inférentielle » (Douay & Roulland, 2014 : 169).
- 2 Nous étudions ici le cas particulier de l'échange en L2, en nous référant à la définition de l'inférence donnée par Kerbrat-Orecchioni (1998 : 24) : « toute proposition implicite que l'on peut extraire d'un énoncé, et déduire de son contenu littéral en combinant des informations de statut variables (internes ou externes) ». Nous cherchons à répondre aux questions suivantes :
- 3 - quelles marques linguistiques (telles que les hésitations, les répétitions, les marques d'incompréhension...) ou non-linguistiques (gestes, mimiques) l'apprenant de L2 va-t-il mobiliser et dans quels contextes ?
- 4 - Et quelles stratégies discursives va-t-il mettre en place ?
- 5 Dans un premier temps, nous décrivons l'expérimentation menée, qui comporte notamment le visionnage d'un passage particulier présentant des obstacles à l'inférence et qui est l'objet de la présente étude ; nous situons également le cadre théorique de nos analyses. Puis nous rendons compte, avant de les discuter, de nos observations et de nos analyses des marques d'inférence relevées dans les productions recueillies auprès de locuteurs de L2.

1. Cadre expérimental et cadre théorique

1.1 Cadre de l'expérimentation

- 6 Le projet de recherche que nous menons à l'université Paul-Valéry Montpellier 3 s'intitule POP, *from Perception to Oral Production*. Il réunit une équipe d'enseignants-chercheurs en linguistique, pragmatique, psychologie cognitive et didactique. Par ce projet, nous souhaitons étudier les difficultés que rencontrent les étudiants francophones dans leurs productions orales en anglais, afin de leur proposer par la suite des outils leur permettant de surmonter ces difficultés.
- 7 Pour cela, nous avons mis en place un protocole d'expérimentation pour recueillir leurs productions. Le recueil de données a été effectué entre janvier et juin 2013 auprès de 35 étudiants francophones en seconde année de Licence d'anglais LLCER (Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales) et LEA (Langues Etrangères Appliquées), présentant ainsi une relative homogénéité de niveau en langue anglaise. Ils étaient informés que l'étude portait sur les films et les langues. Les entretiens semi-dirigés, menés par trois enquêteurs de langue maternelle anglaise et eux-mêmes étudiants afin d'assurer la proximité sociale que préconise Bourdieu (1993 : 903-909) avec les sujets interviewés, ont été enregistrés en vidéo au studio numérique de l'université. Chaque entretien comprenait les phases consécutives suivantes :
- accueil du sujet par un enseignant-chercheur et présentation des différentes phases de l'entretien ;
 - échange informel non-enregistré de cinq minutes entre le sujet et l'enquêteur dans le studio pour faire connaissance ;
 - visionnage d'un extrait de film à deux reprises par le sujet, sans sous-titres et sans prise de notes, l'enquêteur ayant momentanément quitté le studio ;
 - entretien vidéo-enregistré en studio entre le sujet et l'enquêteur à propos de l'extrait de film, entretien d'une durée moyenne de 15 minutes.
- 8 Le film *Because I said so* (« À la recherche de l'homme parfait »), comédie américaine réalisée par Michael Lehmann en 2007, a été retenu car il remplit des critères favorables à notre expérimentation. Il s'agit d'un film contemporain qui présente l'intérêt, pour nous chercheurs, d'être peu diffusé en France : les entretiens confirment que les sujets n'ont pas vu le film et qu'ils ne peuvent pas s'appuyer sur leur connaissance antérieure du film ; la découverte de la séquence filmique est un facteur de motivation pour le déroulement de l'entretien. Le genre cinématographique de ce film est cependant familier des étudiants car il se rapproche des séries télévisées dont ils sont en général friands. Le film est en version originale anglaise. L'anglais en est assez standard, ce qui facilite la compréhension des dialogues. L'extrait sélectionné peut être vu indépendamment de la totalité du film, ce qui permet aux sujets de construire leur récit oral et leur interprétation. L'extrait présente un équilibre entre dialogues et aspects visuels de la scène. Son contenu émotionnel n'est pas trop marqué, la situation exposée pouvant renvoyer à la vie réelle dans un contexte assez neutre pour faciliter l'identification aux personnages et à la situation, afin d'en parler ensuite.
- 9 L'extrait de film sélectionné est une scène entre une mère et sa fille, Millie, qui est sur le point de recevoir chez elle un jeune homme. Cet extrait, d'une durée de 2 minutes et 43 secondes, se termine par l'arrivée du jeune homme, qui offre un cadeau incongru aux yeux du spectateur ne connaissant pas le début du film. Il a été choisi pour être un

déclencheur de parole : la situation exposée peut être familière aux sujets. L'extrait peut être rapporté, commenté, analysé auprès d'un enquêteur anglophone n'ayant vu ni le film, ni l'extrait, cela afin que la situation d'énonciation soit vraisemblable (David *et al.*, 2014). Ainsi, les enquêteurs, par le fait qu'ils n'ont pas vu l'extrait, et par le choix des termes dans les questions à poser, ne sont pas censés apporter d'indices complémentaires aux sujets. En effet, pour mener les entretiens, les enquêteurs ont reçu une feuille de consignes précisant les trois étapes à suivre. La première étape doit être un compte-rendu factuel, suscité par la question : *I haven't seen the extract you've just watched. Can you tell me what happens?* La deuxième étape est celle de l'interprétation, amenée par la question introductive : *What are the relationships between the different characters?* Enfin, la troisième étape, celle de l'appréciation, est amorcée par : *What do you think of the relationships between the different characters?*

- 10 Nous avons également constitué deux autres groupes, à titre comparatif : un groupe de sept étudiants anglophones interviewés en anglais par un enquêteur anglophone, et un groupe de sept étudiants francophones interviewés en français par un enquêteur francophone après visionnage du film dans sa version doublée en français, en suivant le protocole de façon identique. Les groupes ainsi constitués sont caractérisés par un âge moyen de 20 ans ; dans les trois groupes, la répartition femme / homme est de 4 femmes pour un homme, ce qui est assez représentatif du public visé par cette étude.

1.2 Un passage présentant des obstacles à l'inférence

- 11 Pour l'étude présentée ici, un passage spécifique de l'extrait a été retenu pour son potentiel à déclencher la verbalisation de l'inférence : une interprétation aisée n'est en effet pas forcément possible car le passage comporte des obstacles multiples à la compréhension, comme le soulignent d'ailleurs la plupart des sujets.
- 12 Ce passage se situe 30 minutes après le début du film, qui dure lui-même une heure et trente-huit minutes ; les sujets n'ont pas connaissance des séquences antérieures susceptibles d'éclairer la teneur de ce passage. Il s'agit d'une scène assez brève, comportant peu de paroles, par ailleurs prononcées rapidement. Un jeune homme sonne à la porte de Millie et lui remet un cadeau qui semble incongru ou insolite dans le contexte. Il s'agit d'un aérosol enrubanné. Millie approche le cadeau de son nez comme s'il s'agissait de fleurs odorantes. Devant l'incongruité du cadeau, on peut s'interroger sur les raisons pour lesquelles le jeune homme fait ce cadeau étrange, en disant : *it was either this or roses*. Cette scène fait écho à une scène antérieure (non visionnée par les sujets de l'expérimentation) dans laquelle la jupe de Millie attire des ballons de baudruche sous l'effet d'électricité statique. Seul un indice visuel très fugace peut permettre d'identifier l'objet offert en cadeau puisque ce dernier porte l'inscription *static guard* (anti-statique), et ainsi mettre un terme aux conjectures sur la nature du cadeau. Notons qu'un seul francophone le mentionne et nous-mêmes n'avons pas réussi à lire cette inscription au premier visionnage. Même si les sujets n'ont pas connaissance de la scène qui explique le choix du cadeau, ils pourraient par inférence faire l'hypothèse que le passage ne peut être interprété que par une expérience antérieure partagée par les protagonistes.

1.3 Cadre théorique

- 13 Pour interpréter une scène, différents types de savoirs peuvent être mobilisés et combinés (Kerbrat-Orecchioni, 2012) : le savoir situationnel (ici, un jeune homme sonne chez une jeune fille et lui donne un cadeau) ; le savoir sémantico-référentiel (la valeur locutoire de ce que le jeune homme dit) ; le savoir socio-pragmatique (le fait d'offrir un cadeau quand on est invité, et si ce sont des fleurs, la convention qui consiste à en apprécier le parfum).
- 14 Toutefois, la mobilisation de ces savoirs est susceptible ici d'être perturbée. En effet, seul le savoir situationnel est relativement accessible : le jeune homme sonne chez une jeune fille et offre un objet surmonté d'un nœud, nœud évocateur de cadeau. Le savoir sémantico-référentiel est sans doute moins accessible : quand le jeune homme dit *it was either this or roses*, cela peut être difficile à comprendre pour des étudiants de L2 du fait de la rapidité, des phonèmes proches et du ton de ses paroles. Le savoir socio-pragmatique quant à lui est déstabilisé par le fait que la jeune fille sente quelque chose qui n'a pas vocation à être senti : il y a un problème de pertinence entre la nature du cadeau et le fait que la jeune fille le porte à son nez.
- 15 Pour identifier les types d'indices auxquels les locuteurs peuvent recourir pour inférer, nous ferons la distinction entre « syntaxe locutionnelle » et « syntaxe élocutionnelle » proposée par Douay (2000) et citée dans Douay & Roulland (2014 : 169, note 1) : la « syntaxe locutionnelle » concerne la syntaxe au sens restrictif du terme et la « syntaxe élocutionnelle » désigne les éléments prosodiques et kinésiques de la parole. Selon Douay (2000 : 81-105), lorsqu'il y a conflit entre ces formes de syntaxe, le sujet privilégie les informations données par la syntaxe élocutionnelle. Cette distinction est donc opportune pour notre étude des processus interprétatifs d'un passage de film qui pose des difficultés de compréhension et qui comporte à la fois de la syntaxe, de la prosodie, des mouvements et de la gestuelle.
- 16 Pour affiner nos analyses des productions des locuteurs, nous aurons recours au concept de domaine notionnel développé par la théorie des opérations prédicatives et énonciatives (Culioli, 1990 : 122). Ce concept est en effet pertinent car il permet de caractériser les choix lexicaux ainsi que les choix assertifs effectués : dans cette approche, le domaine notionnel est organisé autour d'une occurrence idéale qui possède toutes les caractéristiques de la notion envisagée (par exemple, une rose naturelle est associée aux propriétés qui consistent à être une fleur, à avoir une bonne odeur, des épines, une tige, des couleurs etc.). Les occurrences auxquelles il est fait référence dans le discours peuvent ainsi soit se conformer à l'occurrence idéale (elles sont alors situées dans la zone dite « Intérieur » (I) du domaine notionnel, soit en être totalement différentes (elles sont situées à l' « Extérieur » (E) du domaine ; ce serait le cas d'une occurrence de tulipe), soit encore ne pas être vraiment conformes à l'occurrence idéale (elles sont alors dans la zone de « Frontière » (F) ; ce serait le cas d'une rose synthétique). Un cas particulier du domaine notionnel est celui du domaine de validation. Lorsque l'énoncé fait l'objet d'une assertion positive, la validation est en I (« j'aime le café ») ; lorsque l'assertion est négative, la validation est en E (« je n'aime pas le café ») ; lorsqu'elle est ambiguë, elle est en F (par exemple, « ce café n'est pas un vrai café » : cela est du café mais ce n'est pas du café comme je le souhaiterais). Enfin, lorsque le locuteur ne peut pas asserter, l'énoncé est dans une position dite de décrochage (IE), ce qui correspond aux interrogations (« veux-tu du café ? »), aux

énoncés modalisés (« cela pourrait être du café ») ou encore aux injonctions (« prends donc du café ! »).

- 17 Dans le cas de l'extrait de film qui nous occupe, l'ambiguïté de l'objet offert par le jeune homme à Millie est propice à ce qu'il y ait du jeu quant à l'identification des occurrences mais aussi quant à la difficulté éventuelle des locuteurs à poser une assertion, selon les inférences qu'ils effectuent.

2. Observation et analyse de marques de l'inférence dans les productions

- 18 Dans le compte rendu factuel de la séquence visionnée effectué par les 35 apprenants francophones enregistrés en anglais, 25 évoquent le passage ici à l'étude, les 10 autres n'en faisant pas état. Nous avons relevé dans leurs productions différentes marques de l'inférence : l'explicitation du cheminement de l'inférence, l'approximation, la comparaison, la modalisation et la formulation d'hypothèses.

2.1 Explicitation du cheminement de l'inférence : marqueurs lexicaux et verbes cognitifs

- 19 Les productions des locuteurs de L2 comportent des formes qui manifestent l'activité d'inférence (20 sujets sur 25). Les formes identifiables de prime abord sont les marqueurs lexicaux tels que les liens logiques (*but, so, instead of, and then*)^{1,2} :

(1)

```
pop1a_46 and he says ok that's not flowers but that's called
         so (?) and she pretended she was smelling it so I
         don't really know what is it but
```

- 20 Dans les trois quarts des emplois de *but*, on trouve également des verbes cognitifs³: *but I don't know, but I didn't see, but I didn't recognise, but I didn't understand, but I didn't really get [what is that / what exactly / what it is]*. Ces séquences, à la forme négative, signalent à la fois la difficulté que les locuteurs ont eu à identifier ce qu'était le cadeau (emploi de verbes cognitifs) et leur incapacité à aller plus loin dans leurs propos (introduction de l'inverseur *but*, avec d'impuissance par *I'm sorry I can't tell you what it was but*).
- 21 Le verbe *think* quant à lui apparaît de façon marginale, à la forme affirmative, pour introduire le doute et l'incertitude :

(2)

```
pop06 he seems nice he seems to have a humour so it brings
      (xxxxx) he brings static guard I think it is
```

2.2 L'approximation

- 22 L'approximation est employée soit par manque du mot adapté, les sujets s'exprimant en L2, soit par déficit d'identification du référent (le cadeau). L'approximation comporte toutefois des degrés.
- 23 En anglais, la forme la plus élémentaire, qui est la plus approximative, consiste à identifier le référent par ses traits sémantiques fondamentaux : humain (*someone / somebody*), non animé (*something*), lieu (*somewhere*), temps (*sometime*). Les formes

utilisées sont des classificateurs, dont le rôle est simplement d'indiquer le trait sémique principal du référent et le caractère discontinu associé. Cela s'accompagne de l'affaiblissement phonologique des termes liés finaux (-one, -body, -thing, -where, -time), signe d'une perte sémantique par rapport au terme libre.

- 24 Dans les données analysées, sur 17 sujets qui ont recours à l'approximation, près de la moitié (8) désigne le cadeau problématique par *something*: *something for the hair, to bring something, bringing something a gift, he's showing something, the hair something, a bottle of something, he has something weird, he gave to the woman something, he was offering her something, to bring something like smelling the air.*
- 25 La présence de *I don't know* dans ces occurrences souligne l'incapacité des sujets à désigner avec précision le référent.
- 26 Un degré plus élevé de précision se trouve dans l'emploi de termes lexicaux tels que *thing* ou son équivalent *stuff* qui se présentent comme des termes généraux : (*like*) *a spray thing, she actually smells the stuff*. Il s'agit de notions dont le seul trait caractéristique est d'être inanimé mais dont la détermination particularisante (*a, the*) augmente le degré de précision en rattachant explicitement le référent à la situation.
- 27 À un niveau encore plus précis, le terme lexical est parfois précédé de marqueurs à valeur qualitative : *a sort of air spray that you put in the toilet, a kind of bottle*. Dans ce cas, le choix notionnel est fait (*hair spray, bottle*) mais l'occurrence désignée ne semble pas correspondre totalement aux caractéristiques prototypiques de la notion.
- 28 Les marqueurs *a sort of / a kind of* situent donc l'occurrence dans la Frontière du domaine notionnel (Culioli, 1990). On remarque que les sujets cités ici sont en moins grande difficulté pour décrire la scène et se posent aussi la question de son interprétation : *maybe to be different, we don't see him enough time to have a judgement*.
- 29 On relève également un emploi de *kind of* (« *hedge* » ou marqueur d'atténuation, Gries et David, 2007) dans un échange où le sujet évalue comme inexacte la proposition faite par l'enquêteur :

(3)

```
INT          it maybe smelt of flowers/ [<<((laughs))>>]
pop1a_58          [yeah kind of/ be[cause]]
INT          [okay/]
pop1a_58  he say about like it's better than roses/ and she
              smelled it/ like mmm I am happy/ it smells roses\ but
              I didn't really [get/]
INT          [how strange\]
pop1a_58  what is it/ <<((laughs))>>
```

- 30 Dans cette occurrence, *kind of* porte sur une proposition, ce qui est conforme aux tendances relevées par Gries et David (2007), mais non conforme à la tendance propre à l'oral qui est d'employer *sort of* plutôt que *kind of* (*ibid.*).

2.3 La comparaison

- 31 La comparaison, comme l'approximation, peut témoigner soit d'une difficulté de nature lexicale, soit d'un embarras face à l'identification du référent. Comparer consiste à sélectionner une autre notion sur la base de caractéristiques partagées avec l'occurrence à évoquer. La notion évoquée n'est pas la bonne mais elle partage des

traits avec la notion cible - on est donc à l'Extérieur du domaine notionnel de la notion cible.

- 32 La moitié des sujets a recours à des comparaisons. Les traits retenus peuvent être la forme (*like a tube, like a bottle*), le moyen technique pour évacuer le contenu (*like a k- an aerosol, like a spray*), ou encore la fonction de l'objet (*something like smell in the air or to clean the furniture, like it's a cleaning product, like this (=a spray for odours)*). La comparaison porte ponctuellement sur les paroles: *he say something like a a rose smell* (le jeune homme prononce effectivement le mot *rose* dans le passage), ou sur la situation: *it's like if he oblige if he forced himself to bring something, it's looking like there is a good chemistry between them*.
- 33 Approximations et comparaisons indiquent que les sujets effectuent des mises en relation avec ce qu'ils connaissent, tant dans le lexique que dans leur repérage de la scène, pour inférer le sens de cette scène.

2.4 La modalisation

- 34 Par la modalisation, l'énonciateur insère son point de vue sur le lien prédicatif. Il n'y a pas de validation de la relation prédicative, maintenue en position de décrochage (IE) par rapport au domaine de validation
- 35 Dans les échanges étudiés ici, la modalisation permet aux sujets d'exprimer leurs incertitudes face à une scène inhabituelle par le biais d'auxiliaires modaux et d'adverbes, ou de porter un jugement sur la situation présentée en ayant recours à des termes appréciatifs. Il n'est donc pas étonnant que les deux tiers des sujets utilisent la modalisation.
- 36 Le passage se prête à l'énoncé d'incertitudes, d'où l'emploi de l'auxiliaire modal à valeur épistémique *must* (*it must be a toilet spray, he must be nice*) et d'adverbes épistémiques dont *maybe* est l'unique représentant dans les productions étudiées (*maybe he's not really romantic maybe we can't judge him, maybe there was no point, maybe they've met before, maybe a hair spray or a spray for bugs, maybe on the first or second date*). On relève aussi *I would say*, exprimant les doutes du sujet sur sa prise de parole.
- 37 L'incertitude quant à la nature du cadeau entraîne de l'hésitation, qui se traduit notamment par l'utilisation récurrente de pauses, notées par (.), d'autocorrections (*hair/ something for the hair*), d'inserts : ligateurs / ponctuels (*well yeah*) ou pauses pleines (*euhm euhm*) pour reprendre les termes de Biber (2002), Danon-Boileau et Morel (1995), Morel et Danon-Boileau (1998) et Traverso (1999) :

(4)

popla_18 well yeah well if he brings a gift euhm euhm what was it/ hair (.) hair/ something for the hair euhm and euh he says that it was either that or roses and well it's a fun way to euhm to bring up something at a date

On relève aussi des répétitions :

(5)

popla_41 it was I can't find I can't find the word [OK] this is awful that's weird

- 38 La modalisation peut se manifester par un jugement sur la scène, avec les adjectifs: *stupid, funny, unusual, weird, awkward*, exprimant tous un décalage entre les conventions

et la réalité de la scène: *that's just stupid but that's funny, it's a fun way to bring up something at a date, it's quite funny, an unusual present, it is weird it's a strange gift, she smells it which is weird, quite a funny scene, it's awkward, he's funny.*

39 On note par ailleurs l'emploi d'adverbes (*actually, really*) indiquant une réassertion, trace d'une hésitation préalable : la valeur contraire est implicitement envisagée puis rejetée. On passe d'un choix initial de validation en I, puis en E, suivi d'un retour en I (Culioli, 1999 : 27).

40 Par exemple, on trouve :

(6)

```
popla_53 he:: forgot a:: a kind of bottle/= (...)it was flower/
         of o:r (this)\ [and i] (...)no it really looks like a
         bottle
```

41 Le locuteur pose tout d'abord le choix du terme *bottle* (I), puis change d'avis et choisit le terme *flower*, rejetant ainsi son choix initial et se plaçant en E par rapport à *bottle* ; enfin le locuteur refait le choix de *bottle*, se plaçant définitivement en I.

42 De même, on trouve :

(7)

```
popla_18 but (.) fact is that she actually smells the stuff
         and (.) that's just too stupid
```

43 L'enchaînement est plus implicite que le précédent et montre que pour le locuteur, c'est la valeur négative de l'assertion qui était attendue (= *she doesn't smell the stuff because it would be too stupid to do so*). La présence de *actually* dans l'énoncé effectivement produit est le signe que le locuteur constate que c'est la valeur positive qui est le cas (I) mais qu'il envisage la valeur négative (E) car elle lui conviendrait mieux, avant d'exprimer la valeur positive (I).

44 Ces opérations témoignent d'un hiatus entre les attentes d'une scène conventionnelle (le savoir socio-pragmatique) et sa réalisation dans le passage sélectionné : l'objet ne se sent pas et pourtant la jeune fille le sent, le cadeau ne devrait pas ressembler à une bouteille et pourtant il y ressemble.

45 L'analyse de la modalisation montre particulièrement bien que les sujets infèrent qu'il y a des décalages entre les conventions et la réalité, mais aussi entre les objets, les gestes et les paroles. Ici le recours à la modalisation manifeste que les sujets analysent les aspects contradictoires de la scène et qu'ils ne se contentent pas de dire qu'ils ne la comprennent pas.

2.5 La formulation d'hypothèses

46 Une autre marque attendue de l'inférence est l'hypothèse, par le recours à des constructions hypothétiques en « *if* » (Culioli, 1985 : 89-93) ; on la trouve chez 5 sujets sur 25. Avec l'hypothétique, le sujet fait comme s'il connaissait une valeur possible, qui pourrait être appropriée, sans pour autant écarter une autre possibilité. Ainsi, ces possibles (*toilet spray, bottle, hairspray, aerosol, static guard, spray for cleaning* etc.) qui sont normalement incompatibles entre eux puisqu'un objet ne peut être à la fois *a toilet spray* et *a hairspray* par exemple, vont pouvoir être envisagés sur le même plan car le sujet les place dans le virtuel : tous sont compatibles avec la situation, tous sont envisagés, aucun n'est privilégié, aucun n'est véritablement validé.

(8)

pop01a_23 euh so: SHE's happy to see him euh and he's he's got
 euh <((*fait le geste d'un contenant de type bouteille*))> a
 spray I don't know if it's a toi toilet spray or=
 INT =yeah=
 pop01a_23 =yeah it must be a toilet spray euh because euh
 flowers are are too obvious and it's quite funny so:
 yeah he must be nice

- 47 On retrouve un phénomène assez similaire avec des structures qui présentent une alternative de type « *either... or* »⁴, avec une bifurcation à deux termes où les possibles se limitent à deux éventualités, par exemple *hairspray or spray for bugs*.

(9)

pop1a_53 [euh] it's looks [like] a spray ((*sur ce dernier mot, geste d'appuyer sur un spray*))/ [maybe] a hairspray o:r a
 spray fo:r bugs I
 INT [a bottle of] [oh okay]
 pop1a_53 {didn't really [saw] ((*geste répété de la main gauche de gauche à droite*)) what it was written ((*geste d'écrire*))
 on it/ and he says euh it was flower/ of- o:r this\
 [and I]
 INT <((*en riant*)) [okay]>
 [right]
 pop1a_53 {I don't [quite know what is it]
 INT [perfume maybe/]
 pop1a_53 [I don't-] no it really looks like a bottle
 for ha:ir spray:[o::r]

(10)

pop1a_56 .h: but he is funny he is bringing some:: he he he
 didn't know if he had to bring flowers I mean he knew
 but he chose to- not to bring flower but to bring
 something like:\ smelling ((*geste d'appuyer sur un spray*)) the air or to: clean the: to [clean
 furniture] ((*geste de frotter*)) or something like that\
 \

(11)

pop1a_58 he say about like it's better than roses and she
 smelled it like mmm I am happy it's not roses but I
 didn't really [get]
 INT [how strange]
 pop1a_58 what is it <<((*laughs*))>>
 INT okay that's very we[ird]
 pop1a_58 [like] anti-mosquito or something
 like that <<((*laughing*))>> I don't [know]

3. Discussion

- 48 Au-delà de la variété des marques linguistiques d'inférence relevées, voit-on émerger des caractéristiques spécifiques aux locuteurs de L2 ? Sur quels indices s'appuient-ils pour inférer ? S'appuient-ils plutôt sur la « syntaxe locutionnelle » ou sur la « syntaxe élocutionnelle » (Douay, 2000) ?
- 49 Le tableau 1 présente la manière dont chaque sujet utilise les éléments de l'extrait :

	1	2	3	4
--	---	---	---	---

Sujets	Citation exacte des dialogues du film	Transformation des paroles du film	Description des éléments visuels	Gestuation des éléments visuels
Pop01		X	X	X
Pop1a_10		X	X	X
Pop1a_11			X	
Pop1a_18		X	X	X
Pop1a_20			X	
Pop1a_23			X	X
Pop02		X	X	X
Pop1a_26			X	
Pop1a_27		X	X	
Pop1a_29		X	X	
Pop1a_30		X	X	
Pop1a_32			X	X
Pop03		X	X	
Pop1a_37			X	
Pop1a_38		X	X	
Pop1a_41		X	X	
Pop1a_44			X	
Pop1a_45			X	
Pop1a_46		X	X	
Pop1a_51		X	X	
Pop1a_52			X	
Pop1a_53		X	X	X
Pop1a_55			X	X
Pop1a_56			X	X

Pop1a_58		X	X	X
----------	--	---	---	---

TABLEAU 1 - UTILISATION DES ÉLÉMENTS DE L'EXTRAIT POUR CHAQUE SUJET.

- 50 Pour ces locuteurs francophones, l'accès à la syntaxe locutionnelle du passage semble être une difficulté puisqu'aucun ne cite les paroles exactes du jeune homme (colonne 1), alors que certains tentent de les reproduire avec plus ou moins de bonheur (colonne 2). En revanche, tous décrivent verbalement (colonne 3) des éléments visuels de la scène (la forme du cadeau, le fait de le sentir). Certains sujets le font aussi gestuellement (colonne 4). La difficulté à comprendre les paroles du jeune homme (savoir sémantico-référentiel) est donc compensée par le recours aux éléments kinésiques (gestuels) et donc à la syntaxe élocutionnelle.
- 51 D'autre part, comme nous l'avons mentionné, dans une situation de compréhension, les savoirs situationnels, sémantico-référentiels et socio-pragmatiques (cf. Kerbrat-Orecchioni, *op. cit.*) se complètent, l'un venant au secours d'un autre savoir qui serait déficitaire. Ici, le savoir socio-pragmatique ne remplit pas son rôle habituellement facilitateur de compréhension, à cause du hiatus entre l'objet inodore et le geste de la jeune fille qui le sent comme s'il s'agissait de fleurs.
- 52 Nous observons aussi une différence sur la portée de l'inférence entre les sujets francophones et les sujets anglophones enregistrés à titre comparatif, dont les données sont plus particulièrement analysées dans Béal et Mullan (ce volume). Si tous, anglophones et francophones, se heurtent à l'incongruité de la scène et si les francophones semblent rester bloqués sur ses aspects descriptifs, les anglophones pour la moitié d'entre eux dépassent ce stade descriptif de l'objet et cherchent à comprendre l'intention du jeune homme à travers ce cadeau. Ils interprètent la scène comme un écho probable à une autre scène du film (*maybe there was (.) when they met in the street her stocking was stuck to her dress or something like that, I assume it is perhaps a reference to something earlier in the film*), ce que très peu de francophones font même si nous trouvons ponctuellement: *a memory between them, maybe they met before and something funny maybe had happened.*
- 53 Les sujets anglophones font l'hypothèse que l'interprétation du passage nécessite de le replacer dans un ensemble pour en faire une représentation cohérente : le cadeau est sans doute une allusion à une autre scène du film. Les anglophones accèdent à l'implicite alors que les francophones se limitent à la description du passage.
- 54 Les francophones, ne pouvant résoudre le conflit entre les différents aspects de la scène et les savoirs qu'elle mobilise, adoptent fréquemment pour posture qu'il leur est impossible de comprendre l'intention du jeune homme à travers ce cadeau : *so I don't know, I don't know what is it for, I don't know maybe to be different.* Ils expriment ainsi une autre forme d'inférence. En produisant une inférence sur leur incapacité à inférer, les sujets se situent à un niveau réflexif, relevant du méta-cognitif. Peut-on aller jusqu'à dire qu'il s'agit de méta-inférence ?

Conclusion

- 55 Notre étude fait apparaître que, pour inférer en L2, les étudiants de deuxième année LLCER et LEA sollicités, locuteurs censés être d'un niveau « avancé » à « autonome » en

anglais oral selon les termes du CECRL (Conseil de l'Europe, 2000), utilisent des formes variées de marques linguistiques : ils expriment le cheminement de leur inférence, ils ont recours à l'approximation, la comparaison, la modalisation ou encore à la formulation d'hypothèses.

- 56 Si ces sujets ont de réelles compétences linguistiques en L2, notre étude révèle aussi que la portée des inférences effectuées se limite à la syntaxe élocutionnelle du passage avec la prépondérance des références aux indices visuels. Par comparaison avec les anglophones, nous remarquons que cette limitation freine une interprétation plus large de la situation.
- 57 Cela évoque pour nous la situation de la compréhension de l'oral dans laquelle apparaissent des différences entre les locuteurs de L1 et de L2 ; les opérations de bas niveau telles que la segmentation, sont automatiques chez les locuteurs de L1 et leur permettent d'accéder aux opérations de haut niveau (interprétation). Les locuteurs de L2, selon leur niveau, risquent de concentrer tous leurs efforts cognitifs sur les opérations de bas niveau sans pouvoir accéder à l'interprétation (Vincent-Durroux & Poussard, 2014). Le traitement de la syntaxe élocutionnelle prise en compte dans notre étude pourrait correspondre à des opérations de bas niveau.
- 58 La question reste donc de savoir comment aider les apprenants à recourir à l'implicite de la scène et à son interprétation globale que Kispal (2008) désigne par : inférence *off line*, sans se fixer seulement sur un décodage de l'explicite.

BIBLIOGRAPHIE

- BÉAL Christine et MULLAN Kerry, « La verbalisation du calcul interprétatif et de l'incertitude en français et en anglais : approche comparative et interculturelle », *Cahiers de Praxématique* 68 (ce volume).
- BIBER Douglas, CONRAD Susan et LEECH Geoffrey, *The Longman Student Grammar of Spoken and Written English*, Marlow, Longman, 2002, 487 pages.
- BOURDIEU Pierre, *La misère du monde*, Paris, Le Seuil, 1993, 949 pages.
- CONSEIL DE L'EUROPE (2000). CECRL – Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/source/framework_FR.pdf. Consulté en octobre 2016.
- CULIOLI Antoine, *Notes du séminaire de DEA 1983-1984*, Poitiers, Université de Poitiers, 1985, 111 pages.
- CULIOLI Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations, Tome 1*, Paris, Ophrys, 1990, 225 pages.
- CULIOLI Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation. Domaine notionnel. Tome 3*, Paris, Ophrys, 1999, 192 pages.
- DANON-BOILEAU Laurent et MOREL Mary-Annick, « L'oral : invariance et variations », *Intellectica*, 20 / 1, 1995, pp. 55-73.

DAVID Caroline, VINCENT-DURROUX Laurence et POUSSARD Cécile, « L'expression de la proéminence à valeur emphatique en anglais par des locuteurs francophones non débutants », *TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage*, 30, 2014, <http://tipa.revues.org/1294>

DOUAY Catherine, *Éléments pour une théorie de l'interlocution*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000, 192 pages.

DOUAY Catherine et ROULLAND Daniel, *Théorie de la relation interlocutive. Sens, signe, répliation*, Limoges, Lambert-Lucas, 2014, 364 pages.

GRIES stefan Th. et DAVID Caroline, « This is Kind of / Sort of Interesting: Variation in Hedging in English », dans PAHTA P., TAAVITSAINEN I., NEVALAINEN T. & TYRKKÖ J. (eds.), *Towards Multimedia in Corpus Linguistics. Studies in Variation, Contacts and Change in English 2*, University of Helsinki, 2007, 17 pages.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *L'implicite*, Paris, Armand Colin, 2^e édition, 1998, [1986], 404 pages.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, « Le contexte revisité », *Corela*, HS-11, 2012, <http://corela.revues.org/2627>

KISPAL Anne, *Effective Teaching of Inference Skills for Reading: Literature Review* (DCSF Research Report 031), London, DCSF, 60 pages.

MOREL Mary-Annick et DANON-BOILEAU Laurent, *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français oral*, Bibliothèque de Faits de Langues, Paris-Gap, Ophrys, 1998, 231 pages.

TRAVERSO Véronique, *L'analyse des conversations*, Paris, Nathan, coll. Linguistique 128, n° 226, 1999, 128 pages.

VINCENT-DURROUX Laurence et POUSSARD Cécile, « Conception et utilisation d'un logiciel pédagogique, l'exemple de Macao », *Apprentissage des langues et systèmes d'information et de communication Alsic*, vol. 17 (1), 2014, <http://alsic.revues.org/2698>

NOTES

1. Les sujets sont désignés par l'indication initiale « pop » et un codage ; les enquêteurs sont désignés par : « INT ».
2. Notre corpus est transcrit selon le protocole de transcription ICOR : http://icar.univ-lyon2.fr/projets/corinte/documents/2013_Conv_ICOR_250313.pdf
3. 18 sujets sur 25 utilisent au moins une fois un verbe cognitif.
4. Nous avons exclu de ce recensement les structures en « or » qui étaient une tentative de citation du dialogue « *It was either this or roses* ».

RÉSUMÉS

Quelles marques linguistiques (hésitations, répétitions, marques d'incompréhension...) ou non linguistiques (gestes, mimiques) sont les traces d'une activité cognitive d'inférence chez les apprenants de L2 et dans quels contextes ? Quelles stratégies discursives sont mises en place ? À

partir d'un recueil d'entretiens effectués avec des étudiants de deuxième année d'anglais LLCER et LEA après le visionnement d'un extrait de film qui présente, à un moment donné, une difficulté d'interprétation, l'analyse des productions orales montre que les locuteurs de L2 ont recours à des formes manifestant l'activité d'inférence : cheminement de l'inférence à travers l'utilisation de liens logiques et de verbes cognitifs ; approximation ; comparaison ; modalisation ; expression d'hypothèses. Au-delà de la variété des marques linguistiques d'inférence relevées, la discussion se centre sur la question suivante : peut-on dégager des caractéristiques spécifiques aux locuteurs de L2 ? Il semble que, chez ces locuteurs de L2, la portée des inférences effectuées se limite à la syntaxe élocutionnelle du passage avec une prépondérance des références aux indices visuels. Si l'on compare leurs productions à celles d'anglophones recueillies dans des conditions identiques, on note également que cette limitation freine une interprétation plus large de la situation, les anglophones ayant accès à l'implicite de la situation.

What do students of English as a second language use as markers evidencing inferential activity in oral English? These markers may be linguistic markers, such as hesitation and repetition, or non-linguistic, such as gestures and facial mimics. In what contexts do these markers appear? What discourse strategies do the students implement?

Our study is based on interviews with students of English in their second year at university, after they watched a short film extract with a passage that is particularly difficult to interpret, possibly leading to inferential activity.

The analysis of the corpus brings to light the fact that L2 speakers resort to various linguistic forms that reveal inference activity: the progress of inference with the use of logical links and cognitive verbs; the use of approximation, comparison, modalisation, and the expression of hypotheses.

Given the variety of linguistic markers of inference in the corpus, our discussion focuses on the following topic: are there specific features in L2 speakers regarding inferential activity? The scope of inference achieved by L2 speakers in this study seems to be restricted to the elocutional aspects of the film extract, with prominent references to visual clues. The comparison of L2 oral productions to those of L1 speakers of English recorded in similar conditions shows that L1 speakers do not limit their scope to elocutional aspects and that they are able to access what is implicit in the situation, making it possible for them to have a broader interpretation of the situation.

INDEX

Mots-clés : inférence, L2, production orale, syntaxe élocutionnelle, syntaxe locutionnelle, interprétation

Keywords : Inference, oral production, ESL, elocutional syntax, locutional syntax, interpretation

AUTEURS

CÉCILE POUSSARD

EMMA EA 741, Université Paul-Valéry Montpellier 3

LAURENCE VINCENT-DURROUX

LIDILEM, Université Grenoble-Alpes

CAROLINE DAVID

EMMA EA 741, Université Paul-Valéry Montpellier 3